

La diplomatie algérienne :

Attaf décrypte

Ahmed Attaf expose les nouvelles priorités diplomatiques d'Alger, entre stabilisation du voisinage, refus des ingérences étrangères.

Par D. S

Face à la recomposition des équilibres internationaux, à la multiplication des conflits aux frontières de l'Algérie et aux déséquilibres économiques avec l'Europe, Alger entend recentrer sa politique étrangère sur la défense de ses intérêts stratégiques et la stabilisation de son voisinage immédiat.

Lors d'une conférence de presse tenue jeudi 26 novembre, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a exposé les grandes orientations de la diplomatie algérienne dans un contexte international marqué par l'affaiblissement du multilatéralisme, la multiplication des ingérences étrangères et la remise en cause du droit international au profit des rapports de force.

Le chef de la diplomatie algérienne a surtout mis en évidence une évolution dans la mise en œuvre de la politique étrangère du pays, désormais davantage concentrée sur son environnement géographique immédiat.

Ahmed Attaf présente les orientations diplomatiques algériennes. Photo : Ministère des Affaires étrangères (MAE).

Le voisinage immédiat érigé en priorité stratégique

Ahmed Attaf est revenu sur la théorie des cercles concentriques qui guide, depuis l'indépendance, la diplomatie algérienne. Cette doctrine consiste à accorder la priorité aux pays les plus proches avant d'élargir progressivement le champ d'action diplomatique.

Le ministre a toutefois reconnu que cette orientation n'avait pas toujours été concrètement appliquée par le passé, l'Algérie ayant parfois consacré davantage de moyens à des pays éloignés qu'à ses propres voisins.

Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, Alger entend désormais traduire cette doctrine dans les faits en mobilisant prioritairement ses ressources au profit de la stabilisation et du développement de son environnement immédiat.

Cette stratégie concerne notamment le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Tchad et le Burkina Faso. Elle repose sur trois dimensions complémentaires : le développement économique, la coopération sécuritaire et le renforcement de la cohésion sociale et de l'unité nationale.

Les investissements dans les infrastructures, les transports, les communications, l'énergie, la santé et l'éducation doivent ainsi accompagner les efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Pour Alger, la stabilité du Sahel ne peut être obtenue exclusivement par des réponses militaires ni par des arrangements imposés de l'extérieur.

Mali : les conditions d'une médiation algérienne ne sont pas réunies

Interrogé sur une éventuelle reprise de la médiation algérienne entre les autorités de Bamako et les mouvements armés du nord du Mali, Ahmed Attaf a estimé que les conditions nécessaires n'étaient actuellement pas réunies.

Le ministre a évoqué deux principaux obstacles : les rapprochements de mouvements armés avec des groupes terroristes et leur recherche d'appuis étrangers.

Ces orientations sont, selon lui, incompatibles avec la démarche algérienne, qui privilégie les solutions nationales et s'oppose à la multiplication des interventions extérieures.

Alger entend néanmoins poursuivre ses efforts pour favoriser l'émergence de conditions permettant aux différentes parties de contribuer à la stabilisation du Mali.

À l'inverse, Ahmed Attaf a souligné la dynamique positive des relations avec le Tchad, marquées par une convergence de vues sur les questions sécuritaires et par la mise en œuvre d'importants projets économiques.

Alger refuse l'extension de la guerre russo-ukrainienne à son voisinage

Les récentes attaques ayant visé le port libyen de Benghazi ont également occupé une place importante dans l'intervention du ministre.

Ahmed Attaf a condamné ces événements, les considérant comme une atteinte à la souveraineté libyenne, tout en réaffirmant le refus catégorique de l'Algérie de voir les conséquences de la guerre russo-ukrainienne s'étendre à la Méditerranée et au Sahel.

Le chef de la diplomatie a également alerté sur la propagation du mercenariat, désormais présent dans plusieurs zones de conflit, du Sahel au Soudan, en passant par la Libye, la Somalie et les pays riverains de la mer Rouge.

Selon lui, les crises africaines s'alimentent mutuellement, tandis que la multiplication des interventions étrangères complique leur résolution.

Le ministre estime que les efforts diplomatiques finissent trop souvent par se concentrer sur la conciliation des intérêts contradictoires des puissances étrangères, reléguant au second plan les problèmes internes des pays concernés.

Libye : l'Algérie et l'Égypte cherchent une sortie de crise

Ahmed Attaf a regretté que le dossier libyen ait progressivement disparu des priorités internationales, y compris au sein de l'Union africaine et de la Ligue arabe.

Le ministre a évoqué l'existence de deux démarches de règlement : celle privilégiant l'organisation d'élections, initialement proposée par l'Algérie lors de la conférence de Berlin, et une initiative américaine reposant sur d'autres fondements.

Ces deux démarches n'ayant pas produit les résultats attendus, l'Algérie et l'Égypte tentent, selon lui, de contribuer à l'émergence d'une nouvelle issue politique.

La tâche demeure cependant particulièrement complexe en raison de l'aggravation des divisions internes et du poids croissant des milices dans la vie politique libyenne.

Alger continue de défendre un processus politique inclusif permettant la réunification des institutions et préservant le droit des Libyens à déterminer leur avenir sans ingérence étrangère.



Tebboune reçoit le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, au palais d'El Mouradia. Photo : Présidence de la République.

Sahara occidental : la fin de la MINURSO ne clôt pas le dossier

Ahmed Attaf a consacré une partie importante de son intervention aux conséquences de l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Le ministre a attribué l'échec du renouvellement du mandat de la mission à la démarche du rédacteur du projet de résolution présenté au Conseil de sécurité le 30 octobre, accusé d'avoir voulu imposer sa position nationale dans un texte onusien.

Il a également rejeté toute tentative de réduire le différend à la présence du terme « référendum » dans l'intitulé de la mission.

Pour Alger, le véritable enjeu réside dans la préservation du cadre juridique de la décolonisation et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Ahmed Attaf a rappelé que le dossier relevait de deux cadres onusiens distincts et complémentaires : l'Assemblée générale, qui le traite comme une question de décolonisation depuis 1963, et le Conseil de sécurité, qui en est saisi depuis 1975 au titre du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le ministre a insisté sur le fait que la disparition d'une mission onusienne ne signifiait ni la clôture du dossier ni l'extinction des droits du peuple sahraoui.

Union européenne : Alger dénonce un partenariat déséquilibré

Sur le plan économique, Ahmed Attaf a dressé un bilan particulièrement critique de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, entré en vigueur en 2005.

Selon les chiffres présentés par le ministre, les échanges commerciaux entre les deux parties ont atteint 1 063 milliards de dollars depuis l'entrée en vigueur de l'accord, tandis que les investissements européens en Algérie n'ont pas dépassé 17 milliards de dollars.

Alger dénonce également les restrictions imposées à ses nouvelles exportations hors hydrocarbures.

Le ministre a notamment cité le cas des produits sidérurgiques algériens, soumis depuis juillet à un quota européen de 66 000 tonnes, alors que les exportations avaient dépassé 630000 tonnes en 2025.

Selon Ahmed Attaf, cette mesure a entraîné une chute de plus de 80 % des exportations concernées en quatre mois, atteignant même 99,76 % en octobre par rapport au même mois de l'année précédente.

Les exportations de ciment, de produits alimentaires, agricoles et aquacoles seraient également confrontées à différents obstacles.

Le chef de la diplomatie considère que l'accord ne correspond plus à la réalité d'une économie algérienne devenue plus diversifiée et disposant de nouvelles capacités d'exportation.

Alger réclame notamment la réunion du Conseil d'association Algérie-UE,

Alger réclame une révision de son accord avec Bruxelles, dénonçant les restrictions commerciales européennes et la faiblesse des investissements productifs.

qui ne s'est plus réuni depuis 2020, afin d'examiner les différends dans le cadre des mécanismes institutionnels prévus par l'accord.

France : Alger réfute les accusations de discrimination commerciale

Interrogé sur les griefs commerciaux français, Ahmed Attaf a rejeté l'existence de directives politiques visant à écarter les entreprises françaises du marché algérien.

Il a expliqué que la diversification des fournisseurs de céréales résultait d'une révision des cahiers des charges engagée dès 2021, avant la crise diplomatique actuelle.

Cette évolution a notamment bénéficié à la Roumanie, tandis que les Pays-Bas et la Pologne ont renforcé leur présence dans les approvisionnements algériens en poudre de lait.

Le ministre a attribué ces changements à des considérations de prix et de compétitivité.

Concernant les relations diplomatiques avec Paris, Ahmed Attaf a reconnu leur dégradation, tout en affirmant que les canaux de communication demeuraient ouverts entre les deux pays.

Il a également dénoncé les conditions d'interpellation et de détention d'un ressortissant algérien travaillant pour les services consulaires en France.

Pollution à la frontière occidentale : Alger prépare un dossier international

Le ministre a par ailleurs annoncé la préparation d'un dossier destiné aux instances internationales concernant la pollution des eaux provenant de la frontière occidentale et menaçant le barrage de Hammam Boughrara.

Une commission ministérielle chargée par le président de la République travaille actuellement à la constitution de ce dossier conformément aux normes internationales.

Ahmed Attaf a qualifié les faits de crime contre l'environnement et contre l'humanité, assurant que l'Algérie ne ferait preuve d'aucune complaisance dans le traitement de cette affaire.

Palestine, Golfe et mer Rouge

Attaf a réaffirmé la centralité de la question palestinienne dans les équilibres sécuritaires du Moyen-Orient et le soutien de l'Algérie à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Il a également condamné les attaques visant les infrastructures civiles et vitales de l'Arabie saoudite, exprimant la solidarité d'Alger avec Riyad.



La conférence de presse d'**Attaf** sous le regard attentif des conseillers du président Tebboune. Photo : Ministère des Affaires étrangères (MAE).

Concernant le Yémen et la Somalie, le ministre a dénoncé les interventions extérieures susceptibles d'accentuer les divisions internes et de compromettre l'intégrité territoriale de ces deux pays.

L'intégration africaine comme prolongement de la stratégie algérienne

Ahmed Attaf a enfin identifié trois obstacles majeurs au développement des échanges intra-africains : l'insuffisance des infrastructures de transport, l'absence de mécanismes bancaires adaptés et les difficultés liées aux assurances commerciales.

Il a notamment présenté la réalisation rapide d'une liaison électrique avec le Niger comme une illustration des capacités algériennes à accompagner le développement énergétique du continent.

À travers cette conférence de presse, Alger dessine ainsi les contours d'une diplomatie davantage concentrée sur la sécurisation de son voisinage, la défense de sa souveraineté économique, la diversification de ses partenariats et la préservation de son indépendance décisionnelle.

Il ne s'agit pas d'une rupture avec les principes historiques de la diplomatie algérienne, mais d'une réorientation de ses moyens et de ses priorités face aux transformations de l'ordre international.

À travers cette conférence de presse, Ahmed Attaf a dévoilé une stratégie diplomatique définie par le président Abdelmadjid Tebboune. La présence de conseillers du chef de l'État souligne la dimension présidentielle des orientations annoncées et l'importance stratégique accordée à leur mise en œuvre.

La diplomatie algérienne privilégie désormais la stabilisation du voisinage immédiat, le renforcement de la coopération africaine, la lutte contre les ingérences étrangères et le rééquilibrage des relations avec l'Europe.